

Qu'est-ce que le jazz ? Un ouvrage d'ignorants...

ANONYME (*Le Progrès du Saguenay*, vol. 40, n° 62, 26 mars 1927, p. 6)

Québec

Le Progrès de Saguenay est un journal publié à Chicoutimi dans la région du Saguenay au Québec depuis 1887. Ce texte se joint à la liste déjà longue des rejets implacables du jazz, en particulier dans la Belle Province¹. L'argument principal est, tout simplement, que le jazz n'est pas de la musique. C'est un exemple très pur de condamnation du jazz appuyée sur la vision primitiviste et raciste très répandue à cette époque. On note de plus que les références (un article français de 1918 et un autre étatsunien de 1921) sont anciennes au regard de la date de publication, 1927, moment où précisément le rejet du jazz commence à s'estomper, cette musique gagnant progressivement, en allant vers la fin de la décennie, sinon une légitimité, mais à tout le moins une acceptabilité.

Nous avons vu qu'un éminent critique parisien admet que le jazz soit toléré dans les travaux d'art musical, comme un avant-coureur d'une technique plus avancée que maintenant, et non plus entravée par les barres de mesures qui gênent les randonnées des compositeurs d'aujourd'hui². Soit : tous les chemins mènent à Rome, même les plus longs, même ceux qui passent par le Soudan et l'Alabama. Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour apprendre à faire une chose que nous tenons en ligne droite des premiers maîtres de la musique moderne qui écrivaient sans diviser la portée en sections égales de deux ou plusieurs temps, comme cela a lieu depuis Bach. Quoi qu'il en soit, les Américains sont loin de songer à avancer, d'une manière générale, la musique par le jazz.

¹ Voir l'énumération dans le chapeau d'Anonyme 1926.

² Il s'agit probablement d'une référence à l'article d'Émile Vuillermoz de 1918 intitulé « Rag-time et Jazz-Band » (voir Anthologie) repris en 1923.

Les gens d'affaires en font très obstinément la réclame parce que la chose paie, aux États-Unis les chauvins veulent en faire un article national de production industrielle et un grand commerce d'exportation, mais les gens de bon sens, les connaisseurs, les musiciens, les profanes qui ont l'oreille juste, et qui ne voudraient point passer pour des sots ou des barbares ne se hâtent pas d'applaudir : quelques-uns, réagissant, ne se gênent pas de dire leur façon de penser, et vont quelquefois très loin, dans la voix d'une critique intransigeante. Un bon correspondant de magazine ne craint pas d'avancer que le jazz n'est pas de la musique, appuyant cette déclaration péremptoire d'un raisonnement très simple : d'abord, nous sommes priés d'observer que le jazz est souvent fait par des ignorants, ce qui n'est pas douteux, et cela tranche en partie la discussion. Mais il est quelquefois fait par de bons musiciens : alors, il devient musique et cesse d'être jazz, en raison de ce changement. À l'appui de sa thèse, notre correspondant cite une pièce bien connue, écrite en jazz, mais par la forme et par certaines qualités essentielles du fond : c'est la *Rhapsody in Blue* de George Gerohnin [sic].

Nous pourrions nous demander ici ce qui fait l'attrait du jazz qui n'est pas beau et tout le monde, au moins en convient ; alors, qu'est-ce ? Le hasard ou autre chose ? Par exemple, une étrange complicité de la bête humaine qui, si j'en crois un ami, aimant parfois à blaguer, serait la plus bête de toutes les bêtes ? Une chose est certaine : l'homme doit beaucoup plus à l'éducation qu'à la nature. Les faiseurs d'argent qui exploitent la bêtise humaine devraient, dans une société bien organisée, pouvoir aller en prison comme les cambrioleurs des domiciles ! Ça viendra peut-être. En attendant soyons prudents. Voilà ce qu'une loyale correspondante du *Ladies Home Journal* nous suggère pour l'information de certaines réformes exécutées dans les plus raffinés clubs champêtres où l'on danse³ : notez que les Américains ne sont pas bigots ; la plupart ne se scandalisent sérieusement que pour de solides motifs d'ordre public d'intérêt social. Dans les clubs indiqués, le bureau de direction a fait trois règlements significatifs. Permettez-moi de passer le premier sous silence à cause de sa naïveté qui pourrait surprendre un peu des oreilles ; j'invite mes lecteurs qui tiennent à bien se renseigner sur le tout, à demander, à

³ Il est possible que l'auteur se réfère à un article intitulé « Does Jazz Put the Sin in Syncopation ? », paru dans une publication étatsunienne, le *Ladies Home Journal*, en août 1921 (Faulkner 1921).

la bibliothèque Carnegie, communication des découpures de journaux, à gauche, en haut du grand escalier. Le second règlement défend l'évasion à la dérobee, de la salle de bal entre les danses. Le troisième interdit les jazz-bands !

On n'y va pas par quatre chemins et cela doit nous étonner d'abord. Observons que rien n'est mauvais dans les éléments du jazz pris séparément.

L'Esquimau aime la musique. Assis sur la glace par une température qui gèlerait le plus intrépide des thermomètres, il passera des heures à écouter la musique du phonographe.

Les instruments de musique nationaux des Esquimaux sont fort primitifs. Ils consistent en de larges cerceaux recouverts de peaux tendues. Ces cerceaux sont réglés de telle sorte qu'ils rendent chacun, une des notes de l'octave et huit exécutants avec leurs cerceaux, qui ressemblent à des tambours ou plutôt à des tambourins, constituent un orchestre esquimau. Comme les exécutants chantent en même temps qu'ils jouent et comme ils conservent une parfaite cadence, cette musique a bien un charme particulier mais elle a aussi des limites fort restreintes. Il en résulte que lorsque l'Esquimau entend de la véritable musique il en est tout pâmé d'aise.

Lorsque McMillan⁴ partit pour sa dernière exploration arctique, une maison manufacturière de phonographe lui fit don d'un instrument portatif et d'une collection de disques. Dans ses quartiers d'hiver, à neuf degrés du Pôle Nord, enfoui dans les glaces du Nord, l'explorateur fit un usage continu de son phonographe, donnant chaque jour de superbes concerts de musique en conserve, pour l'amusement et à la grande joie des Esquimaux. Ces derniers, accroupis sur la glace, demeuraient immobiles, comme fascinés, écoutant jusqu'à la dernière note que leur apportait la bise glaciale.

Il se produisait alors un fait extraordinaire. Bien que l'Esquimau ne soit pas civilisé, il semble pourtant aimer la plus civilisée des musiques, préférant la bonne musique classique aux accords barbares du jazz moderne. Le jazz peut plaire aux Africains ou aux Indiens, mais l'Esquimau préfère Liszt. Il écoute avec enchantement la *Rhapsodie*

⁴ Donald Baxter MacMillan (1874-1970), explorateur étatsunien qui a dirigé plus de 30 expéditions en Arctique.

hongroise et les artistes de l'Opéra Métropolitain sont ses favoris. « Mon cœur à ta douce voix » reçut autant de chaleureux applaudissements de ce peuple endolori et inactif que surent lui en donner les auditoires du Grand Opéra de Paris et les solos de Josef Hofmann⁵ furent écoutés avec délices par cette race du nord arctique. Le jazz n'avait pas de place là-bas.

Il semble que le goût musical de l'Esquimau est sain et recherché.

⁵ Josef Casimir Hofmann (1876-1957), pianiste et compositeur polonais naturalisé étatsunien en 1926.

Bibliographie

Anonyme (1926), « L'âge du "jazz" sur le déclin », *Le Passe-temps*, vol. 32, n° 775, 27 mars, p. 134.

Anthologie : Cugny, Laurent, et Martin Guerpin (à paraître), *Écrits francophones sur le jazz (presse, essais, roman, théâtre, poésie). Une anthologie annotée et commentée (1918-1929)*, Paris, Vrin.

Faulkner, Anne Shaw (1921), « Does Jazz Put Sin in Syncopation? », *Ladies' Home Journal*, août, p. 16-34.

Vuillermoz, Émile (1918), « La musique de guerre – Rag-Time et Jazz-Band », *L'Éclair*, vol. 1, n° 10 897, 6 octobre, p. 3.

Vuillermoz, Émile (1923), « Rag-Time et Jazz-Band », dans Émile Vuillermoz, *Musiques d'aujourd'hui*, Paris, Crès et Cie, p. 207-215.